

# Stage Technicien en Inspection Visuelle TIV

au CSL Thonon du 21 et 22 avril 2018

## Fiche d'inscription

Pour tout renseignement : Jean Yves MEYNET – 06 59 45 74 19 - [jy.meynet@orange.fr](mailto:jy.meynet@orange.fr)

|                             |                      |
|-----------------------------|----------------------|
| Nom - Prénom :              | <input type="text"/> |
| Date et lieu de naissance : | <input type="text"/> |
| Adresse :                   | <input type="text"/> |
| CP – Ville :                | <input type="text"/> |
| N° Tél. mob. :              | <input type="text"/> |
| N° de licence :             | <input type="text"/> |
| Nom & N° FFESSM du club :   | <input type="text"/> |
| Adresse mail :              | <input type="text"/> |

**CONDITIONS DE CANDIDATURE :** Licence en cours de validité + être âgé au moins de 18 ans + faire acte de candidature auprès du Président du club et être présenté par celui-ci qui attestera des qualités techniques et de l'aptitude à exercer la fonction de TIV

**Coût:** 70 € :

un chèque de 50 € libellé à l'ordre de « FFESSM 74 » comprenant la formation et la carte et un chèque de 20 € libellé à l'ordre du « CSL » comprenant la logistique.

**Le stage sera réalisé avec un minimum de 4 stagiaires**

***Stage limité à 10 places !***

**La fiche d'inscription est à faire parvenir avant le 11 avril**

par mail à : [jy.meynet@orange.fr](mailto:jy.meynet@orange.fr)

par courrier à : Club Subaquatique du léman  
Stage TIV - Port des pêcheurs  
74200 Thonon

les pièces sont à présenter et le règlement à fournir le premier jour du stage

**Avis obligatoire du Président du club** (qui attestera des qualités techniques et de l'aptitude à exercer la fonction de TIV)

Nom du Président du club : Avis favorable   
Avis défavorable

ordre de priorité (si plusieurs candidats du même club) : \_\_\_\_

Signature du Président

Cachet du club